



LE TRAVAILLEUR

Le journal de l'Union départementale CGT de Paris



PARISIEN



avril 2024

n° 1261



L'AGENDA CGT

4 juin

La flamme revendicative à Paris

6 juin

Diffusion de masse dans les gares parisiennes

21 juin

Fête de la CGT et de la musique

29 juin

Marche des fiertés

Le Travailleur parisien,
publication mensuelle
de l'Union départementale
CGT de Paris
85, rue Charlot
75003 Paris
www.cgtparis.fr
tél. : 01 44 78 53 31
fax. : 01 48 87 89 97
tp@cgtparis.fr

Directeur de la publication
Benoît Martin

Responsable de la rédaction
Emmanuel Cottin

Comité de rédaction
Francis Ambrois
Jean-Marie Bretagne
Céline Carlen
Emmanuel Cottin
Rémy Frey
Karl Ghazi
Benoît Martin
Adèle Tellez

Photos
Pierrick Villette

Mise en page
Jacqueline Colombo

Prix de la publication: 1 €
Imprimé par nos soins
N° CPPAP 0121S0637
ISSN : 0290 - 8727

**Changement de destinataire
ou d'adresse**

Toute demande de changement
d'adresse devra être faite au
Travailleur parisien (administration)
en précisant la nouvelle et
l'ancienne adresse.

Retrouvez tous les articles du
Travailleur parisien
sur le site de l'UD CGT de Paris
www.cgtparis.fr



ÉDITO 3

ACTUALITÉ REVENDICATIVE

Santé au travail
FRANC SUCCÈS DES ASSISES 4

25 avril
POUR EN FINIR AVEC LES MORTS
ET LES BLESSÉS AU TRAVAIL 5

DOSSIER LOGEMENT

Logement et JO
PARIS 2024 : L'IMPORTANT, Ç'AURAIT ÉTÉ DE PARTICIPER... 6

Droit au logement
LES SALAIRES STAGNENT, LE MAL-LOGEMENT EXPLOSE 7

TÉMOIGNAGE

Éducation nationale
DE LA CASSE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION...
... AU TOURNANT AUTORITAIRE ET RÉTROGRADE 8

CULTURE

Théâtre
PASSEPORT POUR L'HUMANITÉ 10

SOMMAIRE

édito

UN POIDS, UNE MESURE

Près de 35 000 personnes ont été tuées à Gaza depuis le 7 octobre, dont plus de 14 000 enfants. Plus de 78 000 personnes y ont été blessées, dont 12 300 enfants. Des milliers d'autres sont portées disparues, probablement sous les décombres. Selon l'Unicef, un enfant est blessé ou tué toutes les dix minutes, les femmes et les enfants représentant 70 % des victimes. Le Premier ministre israélien conteste ces chiffres et ne reconnaît qu'environ « 14 000 combattants tués et probablement environ 16 000 civils », soit un total de 30 000 personnes tuées dans la bande de Gaza depuis le début de la guerre.

Les survivants, eux, vivent un exode sans fin. Ils sont 1,7 million à avoir fui, plusieurs fois, le nord et le centre, à la recherche d'un refuge vers le sud, notamment à Rafah. Mais en réalité, à Gaza, plus aucun endroit n'est sûr, et Rafah est sous la menace d'un assaut imminent.

Cette « réponse » israélienne aux crimes commis par le Hamas le 7 octobre, qui, outre les prises d'otages, ont tué 1 200 personnes et en ont blessé 7 500, constitue une fuite en avant meurtrière. Menée par un gouvernement dans lequel l'extrême droite raciste (I. Ben Gvir, ministre chargé de la Sécurité nationale, ou B. Smotrich, ministre des Finances et chargé de la tutelle sur Gaza) tient le haut du pavé, elle creuse délibérément des fossés qu'elle veut rendre impossibles à combler.

Jamais le « deux poids, deux mesures », qui dure depuis plus d'un siècle, n'a semblé aussi criant : les puissances occidentales dans leur immense majorité, et les USA à leur tête, ont apporté leur soutien politique et militaire au massacre en cours. Elles ont murmuré, timidement, des injonctions d'épargner les civils, faisant semblant de croire que les bombes qu'elles livrent savent distinguer les combattants. Si elles feignent, bien tardivement, de découvrir l'hécatombe en cours, en France, la répression et le discrédit continuent de frapper les syndicalistes, les étudiant·es et celles et ceux qui tentent d'apporter un soutien au peuple palestinien.

Dans un monde malade du néolibéralisme, où la montée en puissance de l'extrême droite, la destruction des mécanismes de protection solidaires et la guerre constituent la conclusion logique de la mise en concurrence de tous contre tous, se battre pour une paix juste et durable en Palestine, en Ukraine ou ailleurs ne constitue pas une option, car nos principes à nous ne sont pas à géométrie variable.

Nos combats pour le progrès social, contre le néolibéralisme, contre la destruction de nos conquêtes, contre le fascisme et les guerres impérialistes forment un tout cohérent. Cette cohérence, nous entendons l'assumer pleinement, dans un temps où le mouvement syndical, dès lors qu'il part du lieu de travail, reste un vecteur de mobilisation sans équivalent.

Karl Ghazi, UD de Paris

Santé au travail

FRANC SUCCÈS DES ASSISES

Les Assises nationales de la santé et de la sécurité des travailleur·ses se sont tenues les 13 et 14 mars à la Bourse du travail de Paris. Conçues dans une approche intersyndicale et inter-associative, elles ont réuni quelque cinq cents personnes qui ont participé aux quatre séances plénières, dont la table ronde finale avec les premiers dirigeants – Sophie Binet (CGT), Benoît Teste (FSU) et Murielle Guilbert (Solidaires) – et se sont réparties en quinze ateliers.

Les Assises nationales de la santé et de la sécurité des travailleur·ses trouvent leur racine dans les mobilisations des 28 avril 2022 et 2023, le 28 avril étant la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail. Le 18 octobre dernier, plusieurs dizaines de militant·es s'étaient rencontrés à Paris pour lancer la préparation de ces Assises, qui ont concerné tant le secteur public que le secteur privé.

Que chaque travailleur·se se sente parfaitement bien physiquement, mentalement et socialement. C'est ainsi que l'OMS définit la santé. Mais il arrive que le travail tue, blesse, rende malade. Les responsabilités des employeurs et de l'État sont alors clairement posées. Les camarades qui ont organisé ces Assises ont aussi voulu aller au-delà de la santé « au travail », car il arrive que l'on perde la santé à cause du travail en dehors des lieux et des horaires de travail ou des trajets domicile-travail. Une insomnie, une dépression nerveuse, un cancer, un AVC peuvent être d'origine professionnelle et survenir pendant son temps de repos, voire durant la retraite.

RÉTABLIR LES CHSCT

Ces derniers temps, les accidents graves et mortels survenant au travail ont été davantage portés dans le débat public, mais encore insuffisamment. Ils concernent souvent de jeunes hommes. Les maladies professionnelles (MP), elles, sont largement invisibilisées et fortement sous-déclarées, comme les accidents du travail (AT).

Les atteintes à la santé des femmes en raison du travail sont souvent passées sous silence. Violences, inégalités, cancers, cycle menstruel, procréation : les ateliers portant sur ces questions ont connu un vrai succès, la puissante mobilisation du 8 mars 2024 et l'inscription de l'IVG dans la Constitution n'y étant pas pour rien. Alors que la Sécurité sociale est assiégée par les politiques néolibérales et que les victimes et leurs familles peinent à voir leurs préjudices reconnus et indemnisés, nous visons la réparation intégrale. Nous luttons contre la survenue des AT-MP et contre leur sous-déclaration, favorisées par la précarité et le morcellement du salariat. Et nous militons pour des politiques

de prévention, qui devraient être dotées de moyens décuplés. Il faut recruter à l'inspection du travail et dans les CARSAT, et rétablir les CHSCT.

Dans les ateliers « Travail Santé Environnement », il a été question de l'amiante, du chlordécone, du plomb, d'AZF, de Lubrizol, des pesticides, des radiations, des polluants éternels, de la Dépakine et de la polyexposition, et la lutte parisienne à propos du plomb de Notre-Dame a notamment été exposée et débattue.

DE LA SOUFFRANCE INDIVIDUELLE À L'ACTION COLLECTIVE

Trop souvent, l'organisation du travail fait souffrir. Nous avons en tête le procès des anciens dirigeants de France Télécom. Management toxique, cadences intenable, télétravail, montée en puissance de l'intelligence artificielle sont des réalités vécues. Comment passer de la souffrance individuelle à l'action collective ? Comment prendre la main sur l'organisation et les conditions du travail ? Là aussi, les ateliers thématiques ont été très investis. Le libre parcours dans les ateliers a provoqué dynamique, échanges, émotion et applaudissements. Nous nous sommes solidarisés·es autour de questions graves, souvent tragiques. À partir de nos structures syndicales et associatives, un réseau militant est créé, porté par une démarche interprofessionnelle, unitaire et pluridisciplinaire. Les Assises ont adopté trois textes qui offrent des perspectives. Notamment de mener une campagne nationale, de réunir les Assises chaque année et de construire une mobilisation le 25 avril prochain.

La société capitaliste use les travailleur·ses au point parfois de les tuer, et détruit la nature. Les patrons sont responsables de la sécurité et de la santé au travail, et portent aussi des responsabilités dans la dégradation de l'environnement et de la santé publique. Ils doivent en payer le prix, y compris par de lourdes condamnations pénales. Nous exigeons un changement radical de politique qui fasse de la prévention des risques professionnels une priorité qui prime sur la course au profit et la réduction des dépenses publiques.

25 avril

POUR EN FINIR AVEC LES MORT·ES ET LES BLESSÉ·ES AU TRAVAIL

Dans la suite des Assises nationales de la santé et de la sécurité des travailleur·ses qui se sont tenues les 13 et 14 mars (voir ci-contre), l'UD de Paris et la confédération appellent à une action, le 25 avril, pour rendre hommage aux travailleur·ses victimes d'un décès ou d'un handicap lié au travail. Compte-rendu.

Quatre cent cinquante silhouettes noires et un parterre de roses blanches déposées sur l'ancienne place de Grève (parvis de l'hôtel de ville) : c'est l'action réalisée par la CGT pour commémorer les travailleurs qui ont perdu la vie au travail. En France, selon le bilan de la Sécurité sociale, il y a eu en 2022 au moins 1 227 morts au travail et du travail – soit trois par jour –, dont 738 morts au travail, décès le plus souvent traités comme des faits divers. Pour autant, ces chiffres ne reflètent pas la réalité : le régime agricole, les régimes spéciaux, la fonction publique et les travailleur·ses indépendant·es n'entrent pas dans les statistiques. C'est un bilan désastreux pour le gouvernement, qui défend l'entreprise comme lieu d'apprentissage tout en refusant de prendre en compte la réalité du travail et ses conséquences. Or trente-six jeunes de moins de 25 ans ont perdu leur vie au travail. À ces morts s'ajoutent des milliers d'accidents graves occasionnant des séquelles durables et entraînant souvent un licenciement pour inaptitude. Dans une grande majorité des cas, ces accidents – chutes, écrasements, cisaillements, électrocutions – résultent d'un manquement de l'employeur qui n'a pas respecté les dispositions du Code du travail, car l'employeur est responsable de la santé et de la sécurité des salarié·es.

Ces accidents ne sont jamais purement le fruit du hasard. Ils sont très souvent le résultat de choix patronaux délibérés pour maximiser les profits. Les cadences effrénées, le matériel défectueux et des organisations de travail délétères sont des facteurs aggravant des risques professionnels. Les actions dissuasives sont insuffisantes, les contrôles trop rarement réalisés. C'est le résultat d'effectifs insuffisants tant en termes d'inspecteur·ices du travail que de contrôleur·ses Carsat.

IMPUNITÉ ET MANQUEMENTS AUX OBLIGATIONS

Trop de procès-verbaux des inspecteur·ices du travail sont classés sans suite. La délinquance patronale sur ce point échappe aujourd'hui aux poursuites judiciaires. Même dans les cas – rares – de condamnation, les montants des amendes sont dérisoires.

Cette politique n'incite pas à développer les mesures de prévention des risques. Aussi, seulement 40 % des entreprises respectent l'obligation légale de mise en œuvre et d'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp). La sanction en cas de non-respect est de... 1 500 €. Il s'agit pourtant d'un outil essentiel à la prévention des risques, de protection de la santé et de la sécurité des travailleuses et des travailleurs.

POUR LE RÉTABLISSEMENT DES CHSCT

Combattre les risques au travail nécessite de renforcer les droits et le pouvoir d'agir des représentant·es du personnel dans les entreprises, notamment en renforçant les moyens des agent·es de l'État pour prévenir les risques et contrôler l'application de la loi. Après avoir organisé la pénurie de médecins du travail, remis en cause leur indépendance, organisé la pénurie des effectifs d'inspecteur·ices du travail comme celle des contrôleur·ses de la Sécurité sociale dans les caisses régionales, le gouvernement Macron a limité drastiquement l'intervention des représentant·es du personnel. Les CHSCT ont en effet totalement disparu depuis le 1^{er} janvier 2020.

Les réactionnaires de tout poil vantent la valeur travail mais laissent mourir les travailleur·ses. Dans le contexte des différentes mesures de dérégulation du marché du travail engagées depuis 2015, cette situation aggrave les conditions de travail et limite la prévention des risques professionnels. Depuis, différents rapports publics vont dans le même sens – ce que gouvernement et ministère du Travail se refusent à mettre dans le débat public. La « start-up nation » de Macron n'a cure de ces victimes, qu'elle s'obstine à rendre invisibles en convoquant, main dans la main avec le patronat, la fatalité. Face au mépris de ceux qui encensent la valeur travail à longueur de plateaux de télévision mais continuent d'abîmer des vies, des corps et détricotent nos droits, notre mobilisation doit se renforcer pour changer ces situations, pour qu'aucun·e salarié·e ne meure au travail ou soit victime de blessures graves.

Logement et JO

PARIS 2024 : L'IMPORTANT, Ç'AURAIT ÉTÉ DE PARTICIPER...

Mille cinq cents personnes expulsées, c'est le bilan inaugural des Jeux olympiques 2024. Son premier palmarès, avant même le début des compétitions. Jade Lindgaard en dresse le décompte dans un livre saisissant, *Paris 2024, une ville face à la violence olympique, aux éditions Divergences. Et, précise-t-elle, elle s'est limitée aux expulsions effectuées sur les sites et aux abords directs des installations olympiques dans la Seine-Saint-Denis.*

D'abord, il y a les 286 hommes qui habitaient le foyer pour travailleurs Adef de Saint-Ouen. Ils étaient là au mauvais endroit, au mauvais moment : sur une parcelle du futur village olympique, destiné à accueillir les athlètes du monde entier en juillet prochain. Les habitants de l'Adef ont été évincés en mars 2021 et relogés dans des habitats provisoires, en attente de nouveaux logements. Non loin de là, sur L'Île-Saint-Denis, les habitants des tours Marcel-Paul (estimés à 730 par Jade Lindgaard) ont dû aussi les quitter. Certes, la destruction des tours, insalubres, était décidée avant l'attribution des Jeux à la France. Mais leur évacuation a été accélérée par cette perspective et, du coup, désordonnée : des habitant·es se sont vu proposer des appartements à sept kilomètres de chez eux et de leur travail, d'autres dans des taudis. Enfin, il y a les quatre cents occupant·es du squat Unibéton, toujours sur L'Île-Saint-Denis, qui ont été évacués·es eux aussi le 26 avril 2023.

PASSAGE EN FORCE

« Les Jeux de Paris n'ont pas causé beaucoup de destruction de logements, tient à préciser la journaliste, par rapport à ce qui s'est passé à Rio en 2016 ou, encore pire, à Beijing en 2008. Mais, insiste-t-elle, chaque vie impactée est une vie qui compte. » D'autres « dommages collatéraux » sont à déplorer, comme le sacrifice de 4 000 m² de jardins ouvriers à Aubervilliers, qui étaient cultivés depuis 1935 par les habitants locaux. Le 2 septembre 2021, les policiers ont évacué les militant·es qui les défendaient car une piscine destinée à l'entraînement des athlètes y était prévue. La cour administrative d'appel a invalidé la destruction des jardins en 2022 mais les pelleteuses sont passées en force. Parce que, dans l'esprit des « décideurs », l'intérêt supérieur des Jeux primait. En fait, à partir du moment où ces Jeux ont été attribués à Paris, en septembre 2017, une énorme machine économique et politique s'est mise en marche, guidée exclusivement par l'obsession de la date butoir, celle de la cérémonie d'ouverture. Les obstacles humains ont donc été balayés. Les obstacles juridiques, eux, ont été aplanis, une loi olympique, promulguée en 2018, limitant considérablement toute voie de recours pour les associations de riverain·es.

Pour cette raison d'urgence, qui légitime tous les dérapages, on peut prédire que les Jeux de Paris coûteront plus cher que prévu, et plus cher qu'ils ne rapporteront. C'est la loi du genre : depuis soixante ans que les économistes étudient les Jeux olympiques, cet objet budgétaire non identifié, aucune édition n'y a échappé. La palme d'or revient à ceux de Montréal, en 1976, qui ont coûté sept fois plus que prévu. Pour l'instant, la Cour des comptes table sur quelque 4,4 milliards de dépenses pour les JO de Paris (le budget initial était de 3,2 milliards), mais avoue avoir du mal à sortir des chiffres précis.

AUCUN DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Peu importe après tout si la magie est là, et surtout si les investissements nous laissent ultérieurement des villes plus belles. L'avenir dira si le réaménagement urbanistique des trois communes de Seine-Saint-Denis (Saint-Ouen, Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis) où s'est concentré l'essentiel des projets architecturaux est une réussite pérenne. Certains y croient dur comme fer, tel le maire de L'Île-Saint-Denis, Mohamed Gnabaly, qui affirme dans une interview au *Monde* que les Jeux vont offrir une chance unique de rénover sa ville. Cependant, d'ores et déjà, la pertinence de certains chantiers pharaoniques, comme celui du futur bassin olympique de Saint-Denis, ne manque pas d'interroger. Son coût, 150 millions d'euros, est supérieur de près d'un tiers à son budget prévisionnel (111 millions). Mais surtout, « quand a-t-on vraiment demandé aux habitants ce qu'ils préféreraient payer : des bassins où nager et faire apprendre à leurs enfants, ou un monument mondialement célèbre où ils n'iront qu'une fois de temps en temps ? » interroge Jade Lindgaard.

En fait, aucun débat démocratique n'a eu lieu sur les Jeux – et leurs enjeux, notamment urbanistiques. D'autres villes se sont livrées à ce débat, quitte à retirer leur candidature, comme Hambourg en 2015. Au lieu de passer à la hussarde, nos dirigeant·es auraient pu faire le pari d'une vaste consultation, d'où seraient sortis, peut-être, des jeux plus inclusifs et démocratiques. Pour cela, il aurait fallu qu'ils et elles aient le goût du risque. C'est la base de l'esprit sportif, non ?

Droit au logement

LES SALAIRES STAGNENT, LE MAL-LOGEMENT EXPLOSE

Début janvier, en plein épisode de froid, l'ancien ministre du Logement Patrice Vergriete annonçait cent vingt millions de crédits supplémentaires pour « renforcer le système d'hébergement d'urgence », soit environ dix mille places de plus. Dans un contexte où le mal-logement touche de plus en plus de Français-es, cette annonce n'est rien d'autre qu'une goutte d'eau face à l'ampleur du sujet. Et ni la nomination de Guillaume Kasbarian comme nouveau ministre du Logement, ni le discours de politique générale de Gabriel Attal ne laissent entrevoir des améliorations sur ce plan, bien au contraire.

Le mal-logement, c'est quoi ? D'après le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre, 4,2 millions de Français-es sont mal logés au sens strict, c'est-à-dire soit privé-es de logement personnel, soit vivant dans des conditions de logement très difficiles. Mais si l'on inclut les personnes fragilisées par rapport au logement, c'est 14 millions de personnes qui étaient concernées en 2023. Autrement dit, plus de 20 % des Français-es sont en situation de fragilité, dont 6 % en extrême difficulté.

UNE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE À CONTRE-SENS

Évidemment, le renchérissement du coût de la vie et en particulier des loyers est de nature à augmenter cette proportion, dans un contexte où les salaires n'ont pas suivi la même progression que l'inflation. À titre d'exemple, entre 2020 et 2022, le nombre de ménages demandeurs de HLM a augmenté de 12 %. Et c'est loin d'être la seule cause, car il existe d'autres facteurs, liés à des choix politiques gouvernementaux à rebours du bon sens. Avec les deux réformes successives de l'assurance chômage précarisant les travailleur-ses, les mesures d'économies gouvernementales sur les aides personnelles au logement ou encore la baisse du nombre de logements sociaux financés, les quinquennats Macron rendent de plus en plus difficiles les conditions d'accès au logement.

LE BUDGET LOGEMENT SOCIAL 2024 EN BERNE

Au vu des discours on était en droit de s'attendre à beaucoup mieux. Le Conseil national de la refondation n'ayant pas abouti à des mesures fortes de la part de l'État, le gouvernement continue de ne pas soutenir un secteur dans la tourmente. La construction de logements sociaux est au point mort et tombe à 66 000 agréments seulement en 2023, dont moins de 7 000 en Île-de-France. En 2017, il y en avait le double. Le fameux « choc de l'offre » promis par le président de la République avec la loi Elan en 2018 semble avoir pris un tout autre sens.

En comparaison, la demande de logements sociaux atteint un pic avec 2,4 millions de personnes en attente.

TOUTE LA CHAÎNE DU LOGEMENT DOIT ÊTRE REPENSÉE

Quand l'hébergement pérenne est de moins en moins accessible, les situations individuelles se dégradent, jusqu'à la rue. Autrement dit, lorsque l'hébergement d'urgence croule sous les besoins, c'est que les garde-fous (logement social, aides au logement, etc.) n'ont pas été en mesure de remplir leurs fonctions. De fait, le Samu social est de moins en moins en capacité de répondre à l'urgence de la situation et aurait grand besoin de soutien. Finalement, c'est toute la chaîne de lutte contre le mal-logement qu'il faudrait renforcer. Ainsi, les dix mille places supplémentaires annoncées en janvier sont très loin de s'attaquer réellement au problème. Mais plus encore, c'est l'ordre de grandeur qui choque : 120 millions d'euros, c'est 0,06 % du montant cumulé des aides accordées chaque année aux entreprises.

DES SOLUTIONS EXISTENT

Des solutions concrètes et immédiates existent, à commencer par le plafonnement des loyers, auquel se refuse la majorité gouvernementale. Pourtant, il est clair que l'année 2024 et l'accueil des Jeux olympiques n'est pas de nature à améliorer les choses. Parallèlement, l'augmentation des salaires et des pensions de retraite rattrapant les pertes de pouvoir d'achat subies ces dernières années et l'indexation des salaires sur les prix devrait permettre de vivre dignement et faire face, entre autres, aux hausses des charges (eau, énergie). Pour la CGT, le logement doit rester un droit fondamental. En réponse aux 2,6 millions de demandes de HLM non pourvues, la CGT propose la construction de 518 000 logements par an pendant cinq ans, dont la moitié en logements sociaux. Enfin, la CGT souhaite une régulation plus stricte des loyers pour tous les segments de la population, y compris les logements intermédiaires, afin que la quittance (loyer et charges) des locataires n'excède pas 20 % de leurs revenus.

Éducation nationale

DE LA CASSE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION...

Dans l'Éducation nationale, les annonces réactionnaires et rétrogrades se succèdent presque au même rythme que le *turn-over* des ministres qui en ont la tutelle. Les professeurs doivent désormais suivre davantage les annonces répressives et rétrogrades de leurs ministres que les nouveautés pédagogiques et l'actualité de leur métier

Doit-on remplacer la lettre « Informalire » des académies par des flash info de BFMTV ? En pleine contestation des groupes de niveau qui changent considérablement la notion de collège unique en termes de pédagogie et d'organisation dans l'enseignement secondaire, viennent désormais les annonces remettant en cause la notion de justice des mineurs. Nous, professeurs, refusons cette philosophie de l'école. Nous ne faisons pas notre métier pour classer nos élèves, l'école n'a pas à devenir l'antichambre des ressources humaines des futurs employeurs des élèves.

UNE QUASI-UNANIMITÉ CONTRE LE TRI DES ENFANTS

En français et en mathématiques, les groupes de niveau devront être mis en place dès la rentrée 2024. Aucun syndicat ne les souhaite, mais le gouvernement ne les entend pas. Une immense majorité de professeurs n'en veulent pas, mais le gouvernement ne les entend pas. Un grand nombre de professeurs d'enseignement élémentaire (CM2) refusent de « classer » leurs élèves pour leur entrée en 6^e, mais les IEN leur demandent de remplir des fiches rendant compte du niveau en français et en mathématiques. Peut-être pour pallier le manque d'organisation de la rentrée ? Les évaluations nationales de 6^e (aux interprétations très contestables) ne suffisent pas ? Les experts en sciences de l'éducation désapprouvent ces dispositifs, mettant en garde un décalage grandissant à venir des élèves entre eux dès la 6^e, mais le gouvernement ne les entend pas.

À travers ce projet de groupes de niveau, il faut comprendre l'objectif de nos gouvernants : une école qui trie, classe, compare et sélectionne (avec l'aide de logiciels de classement comme Pisa, classement de Shanghai...).

VOUS AVEZ CASSÉ LE SERVICE PUBLIC, VOUS LE RÉPAREZ !

Dans un discours à l'Assemblée nationale, Gabriel Attal a dit : « Tu casses, tu ré pares. Tu salis, tu nettoies. » Nous demandons à nos responsables politiques de mettre en œuvre cet adage. Quelques exemples : les conditions d'enseignement sont devenues déplorables ? Améliorez-les ! Les services de l'État d'aide sociale et à l'enfance sont exsangues ? Réparez-les ! Des milliers d'élèves perdent des mois d'enseignement par manque d'enseignant·es ou de remplaçant·es ? Aidez-les ! Le nombre d'élèves à la rue avec leur(s) parent·e(s) explose ? Sauvez-les ! L'état des locaux dans certains départements sont indignes (Seine-Saint-Denis, Marseille et beaucoup d'autres) ? Réparez-les ! Des mois voire plus d'un an d'attente pour des spécialistes des troubles des apprentissages (les plans lecture et autres priorités à la dictée annoncés chaque année ni changeront rien, nous ne sommes ni spécialistes ni formé·es pour résoudre ces troubles) ? Recrutez-les ! Et formez-nous ! Le logement social est en manque criant d'offre digne pour les plus démunies ? Logez-les ! L'offre médicale de secteur 1 pour

... AU TOURNANT AUTORITAIRE ET RÉTROGRADE

les familles les plus démunies ne permet plus l'accès au soin dans des délais raisonnables (ophtalmo, dentiste, pédopsy...) ? Soignez-les ! L'école inclusive est dans tous les discours mais toujours si défaillante que l'école en est devenue maltraitante. Des centaines d'élèves en manque désespérant d'être pris en charge ? Accompagnez-les ! Bref, vous avez cassé le service public, vous le réparez !

PROJETS FUNESTES

Et que dire encore des projets funestes qui reviennent sur l'ordonnance du 2 février 1945 fixant les principes des règles pénales des mineurs : « Le droit des mineurs repose sur la primauté de l'éducatif sur le répressif. » Il semblerait que le professeur d'histoire de notre Premier ministre n'ait pas été remplacé pendant quelque temps. En France, les projets répressifs/éducatifs du gouvernement en viennent à préoccuper l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance). Adeline Hazan, la présidente de son antenne française, s'inquiète déjà de mesures « fondées uniquement sur un objectif répressif, et non éducatif ou préventif, et qui est contraire à l'esprit de la justice des mineurs ».

M. Attal veut désormais sanctionner les parents d'élèves délinquants. Nous sommes enseignant·es et savons qu'une grande partie d'entre elles et eux sont en souffrance (familiale, éducative, psychologique). La solution serait-elle donc de sanctionner des parents que les institutions publiques et sociales abandonnent et accablent depuis si longtemps ? Notre Premier ministre s'est-il posé la question du public auquel il s'adresse ? En majorité des familles en grande difficulté (économique, sociale ou d'intégration). Vont-elles devoir faire des travaux d'intérêt général parce qu'elles éduquent mal leurs enfants ? Quel mépris de nos gouvernant·es pour les classes populaires !

REFUSER LA STRATÉGIE RÉPRESSIVE

Nous réclamons du gouvernement de grandes réformes qui permettront à ces familles « défaillantes » de mieux prendre en charge leurs enfants : des emplois à temps plein, des salaires décents, des logements salubres, des soins médicaux et paramédicaux (qui pourraient aider à détecter et prendre en charge au plus tôt les difficultés à venir de nos élèves), des recrutements de personnels médico-sociaux en nombre dans les écoles, une véritable école inclusive qui rende les élèves égaux en droit à l'éducation. Nous demandons une amélioration de l'aide sociale et économique au bénéfice de publics en détresse.

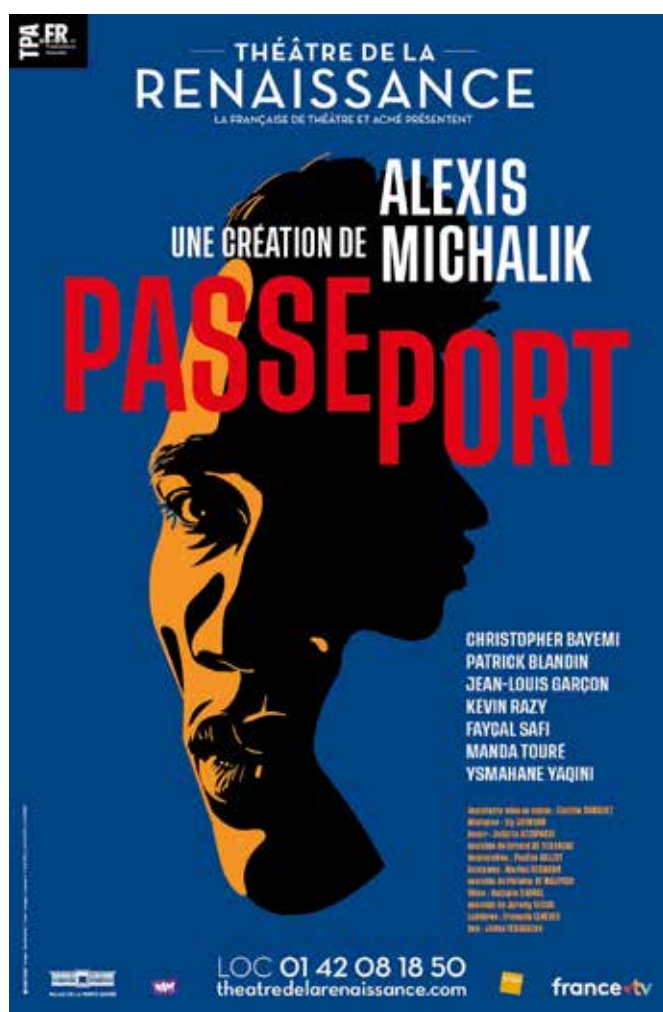
Nos deux ministres de l'Éducation nationale (et celles et ceux qui s'en prévalent) préfèrent gérer à moindre coût, par la répression : inscription au dossier scolaire, travaux d'intérêt général, internat militaire, mention de fauteurs de troubles dans les dossiers Parcoursup. Refusons de voir se substituer à l'éducation et la prévention la punition et la répression ; refusons la création d'internats punitifs, de type militaire, qui n'auraient pour but que l'apprentissage de *la Marseillaise* et une idéologie patriotique et nationaliste ; refusons cette politique antipauvres ; refusons la casse du service public d'éducation.

C. G., professeur des écoles, Paris

Théâtre

PASSEPORT POUR L'HUMANITÉ

Quand un flux migratoire passe par une scène de théâtre parisienne. Le magnifique spectacle écrit et mis en scène par Alexis Michalik sur l'odyssée de quelques migrants est un modèle d'humanisme et un bijou de théâtre. L'un ne pouvait pas aller sans l'autre, et c'est plus que réussi. Bravissimo.



Commençons par la fin : une *standing ovation* durant de longues minutes. C'est suffisamment rare pour être souligné, et on imagine que ce fut le cas pour les séances précédentes comme pour les suivantes. Ça fait plaisir de constater que des foules de gens appréhendent le sujet des migrant·es autrement que ne le font le gouvernement, l'extrême droite et une partie considérable de la population qui absorbe le discours des précédents et trimbale des préjugés, c'est-à-dire des idées irréflechies.

Ça doit faire plaisir aussi aux sept comédiens qui jouent à la

perfection de multiples partitions dans une machinerie fort bien huilée et déploient une énergie qui transporte du début à la fin, ainsi qu'à Alexis Michalik, l'auteur et metteur en scène aux – déjà – onze « Molière » mais auxquels il préfère voir la salle pleine, en homme de théâtre populaire qu'il est et qu'il revendique.

Nous voici donc à Calais, plus précisément dans la « jungle de Calais » puisqu'il s'agit de migrant·es, là où échouent beaucoup de candidat·es à des ciels plus cléments, avant d'échouer en Angleterre lorsque leur tentative n'échoue pas. Le décor est planté avant que ne commence une histoire, celle d'un migrant parmi d'autres, qui va vivre aventure sur mésaventure. Et tous les ressorts du théâtre sont là. On rit, on pleure, on se réjouit, on s'indigne. Il y a même le truchement d'une fausse identité, moteur du théâtre de Marivaux. Et un rythme soutenu qui fait de la scène une véritable féerie.

Avec ça, un sujet parfaitement maîtrisé et documenté. Tous les aspects propres au phénomène migratoire et à ses corollaires sont là, rien ne manque. Un véritable condensé. « Ce n'est pas un théâtre militant ou documentaire, mais une histoire humaine, qui s'adresse à tous », dit Alexis Michalik. Certes, mais qui en dit plus long, et mieux et avec plus de conviction que bien des écrits militants sur le même sujet. Car derrière les chiffres, les données géographiques, continentales, nationales, démographiques, certes nécessaires pour comprendre et analyser, il y a des vies, des vies d'hommes et de femmes, avec leur histoire propre, leurs soucis, leurs espoirs, leur caractère, leur passé et même leur humour. Tout ce qui fait qu'ils sont vous ou moi, votre voisin ou votre cousin. C'est ça que veut Michalik, et il y excelle, avec des comédiens dont le travail, on ne le dira jamais assez, est absolument remarquable.

Le théâtre est, dit-on, l'art social par excellence. Ça n'a jamais été aussi vrai. Et la *standing ovation*, du coup, prend soudain un air d'évidence. À l'heure du vote sur la nouvelle loi immigration, il y avait ce soir-là à Paris, sur les rives opposées de la Seine, deux assemblées. Mais il n'y a qu'une humanité.

• *Passerport*, au Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10^e, jusqu'en juin, du mardi au samedi à 21 heures (séance supplémentaire le samedi à 16 h 30) et le dimanche à 17 heures.



**Vous êtes adhérent CGT ?
Vous êtes protégé.**



Union Locale Paris 1 et 2
11 rue Léopold Bellan 75002
contact-cgt@ul1-2.fr
Paris 1: 01 42 33 83 47
Paris 2: 01 42 33 83 48
Stentier

Union Locale Paris 9
44 rue La Bruyère 75009
09 71 57 29 30
ulcgt9paris@gmail.com
St-Georges

Union Locale Paris 18
42 rue de Clignancourt 75018
01 42 52 64 64
ulcgtparis18@gmail.com
Barbès Rochechouart

Union Locale Paris 19
1 rue de Nantes 75019
09 65 32 98 93
cgt.paris19e@wanadoo.fr
Corentin Cariou

Union Locale Paris 17
3 rue Tarbé 75017
09 87 37 25 34
ulcgt.17@orange.fr
Villiers

Union Locale Paris 8
32 rue d'Edimbourg 75008
01 43 87 89 92
ulcgt8@wanadoo.fr
Europe

Union Locale Paris 16
12 rue Chernoviz 75016
01 45 27 77 57
ulcgt16@orange.fr
Passy

Union Locale Paris 15
98 rue de Lourmel 75015
09 80 64 51 92
ulcgt.paris15@gmail.com
Félix Faure

Union Locale Paris 7
98 rue de Lourmel 75015
09 53 70 84 62
cgt.ulparis7@gmail.com
Félix Faure

Union Locale Paris 5 et 6
163 bis bd de l'Hôpital 75013
01 42 22 12 80
ul56-ud@boulmich.org
Place d'Italie

Union Locale Paris 14
35 rue de l'Aude 75014
01 43 35 49 33
ul14cgt@orange.fr
Alesia

Union Locale Paris 13
163 bd de l'Hôpital 75013
01 45 70 78 57
contact@ulcgtparis13.fr
Place d'Italie

Union Locale Paris 10
Bourse du Travail
3 rue du Château d'eau 75010
01 44 84 51 08
ulcgtparis10@yahoo.com
République

Union Locale Paris 11
Maison des Métallos
94 rue J. P. Timbaud 75011
01 42 41 81 06
contact@ulcgt11.fr
Couronnes

Union Locale Paris 3
85 rue Charlot 75003
01 44 78 54 94/95
ulcgt3@gmail.com
République

Union Locale Paris 20
13 rue Pierre Bonnard 75020
01 43 73 50 53
cgt.paris20@wanadoo.fr
Gambetta

Union Locale Paris 12
12 rue Chaligny 75012
01 46 28 11 79
secgen@ulcgtparis12.fr
Reuilly Diderot

Union Locale Paris 4
74 quai de l'Hôtel de Ville 75004
01 42 72 14 73
ulcgt4eme@wanadoo.fr
Hôtel de Ville



Union Syndicale des Retraités CGT Paris USR
85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 84 52 30
usr@cgtparis.fr

Commission Départementale UGICT PARIS
<http://paris.reference-syndicale.fr>
85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 78 53 31
ugictcgt.paris@wanadoo.fr

Permanence Droit à la retraite
85 rue Charlot 75003 Paris
Bureau 224 sur RDV au :
01 44 78 53 77

Permanences juridiques
Contacter l'UD au :
01 44 78 53 31

Permanence Privés d'emploi
85 rue Charlot 75003 Paris
Contacter l'UD
cgtpe.paris@laposte.net

Permanences Indecosa (défense des consommateurs)
2^e
Jeudi après-midi sur RDV :
01 42 33 83 47/48

4^e
Sur RDV : 01 42 72 14 73
12^e
3^e jeudi du mois
sur RDV : 01 46 28 11 79

19^e
Jeudi sur RDV : 09 65 32 98 93
20^e
Mardi après-midi sur RDV :
01 43 73 50 53